REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET ☞ N° 20240626_18

↳..... Organisation du temps scolaire (OTS) – Rentrée scolaire 2024.

Date de la convocation
- **20 juin 2024**

Présents
M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, JOLIE Pascal, Mmes KOROL Renée, NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, M. SENECAL Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DUQUESNE Cécile	**à**	**Mme BARDEAUX Sandrine**
M. DEVIN Serge	**à**	**M. JOUGLEUX Jean-Luc**
M. BUTCHER Gérard	**à**	**M. BOUTLEUX Guy**
Mme LAVIEVILLE Chantal	**à**	**M. JOLIE Pascal**
Mme DREUSLIN Estelle	**à**	**Mme KOROL Renée**
Mme NOËL Laure	**à**	**Mme NOURTIER Fabienne**
M. LEPRETRE Médérick	**à**	**Mme BAILLARD Sylvie**
Mme GUILLOU Elodie	**à**	**M. SAMUEL Jean-Michel**
M. MARLOT Loïc	**à**	**Mme BERNARD Sabine**
M. LAMIRAND Christophe	**à**	**Mme ROUSSEAU Marie-José.**

Absentes excusées sans procuration
Mme SAUVAGE Edith
Mme HEMBERT Axel
Mme REBOUL Sophie.

Absent non excusé
M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance
M. Pascal JOLIE

- 2/N° 18 -

SERVICE ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE (OTS)
RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, depuis la rentrée scolaire 2014 les horaires d'enseignement de toutes les écoles du département s'inscrivent dans le cadre réglementaire d'organisation de la semaine, fixé par les articles D.521-10 à D.521-13 du code de l'éducation.

L'Organisation du Temps Scolaire des écoles publiques de Wimereux ayant été arrêtée pour la rentrée 2021, pour une durée maximum de trois ans, il convient de faire une proposition à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'éducation Nationale du Pas-de-Calais pour la rentrée 2024.

Aussi, dans le cadre du temps scolaire pour la commune de Wimereux, après avoir sollicité les conseils de classes et les Directrices d'écoles, Monsieur l'Inspecteur de l'éducation Nationale a émis un avis favorable, en date du 06 mai 2024, à la reconduction de l'Organisation du Temps Scolaire, en vigueur actuellement, comme suit :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	08H30 / 11H30	08H30 / 11H30	08H30 / 11H30	08H30 / 11H30
APRES-MIDI	13H30 / 16H30	13H30 / 16H30	13H30 / 16H30	13H30 / 16H30

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de maintenir l'Organisation du Temps Scolaire sur la Commune.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les propositions d'Organisation du Temps Scolaire des Directrices des écoles publiques de la commune de Wimereux pour la rentrée 2024.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Pascal JOLIE.

Le Président de séance,

Signé électroniquement par : Jean-Luc DUBAELE
Date de signature : 27/06/2024
Qualité : Maire de la ville de WIMEREUX